

Le Reflet des Tours

Novembre 2023 - n°37

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

L'année 2023 entame la fin de son parcours, en nous laissant son empreinte. Depuis le début de l'été, la commune n'a pas été épargnée par les aléas climatiques. Si l'été se dévoile le 21 juin, le 22 juin 2023 est un début fracassant : une inondation comme nous n'en avions jamais connue, par sa force, son niveau d'eau et sa rapidité. Cette situation est venue d'une multitude de causes cumulées sur toute la longueur du cours d'eau qui ont eu des répercussions sur le niveau de l'Auvignon à Bruch (l'Auvignon prend sa source dans le Gers), sans parler du fait que la majeure partie de la commune est en zone inondable. La Mairie, avec ses employés, ses élus sont activement intervenus durant ces trois jours. Même si tout est perfectible, nous avons fait le maximum pour prévenir, aider et secourir, soutenus par certains d'entre vous que je tiens à remercier profondément.

Depuis cette crue, l'Etat, VNF (Voie Navigable de France), la Communauté de Communes, la chambre d'agriculture, travaillent ensemble, ce qui est une première et qui permettra peut-être de faire « bouger » les lignes. Rien n'est gagné et aucune solution n'évitera les inondations, mais le but est de les amoindrir. Les travaux prévus sont basés sur deux principes : faire en sorte que moins d'eau arrive de l'amont (étalement plus haut), et faciliter l'évacuation de l'eau à Bruch et en aval sans pour autant créer de nouveaux problèmes. Courant du mois de novembre, la mairie organisera une réunion publique pour expliquer ce qui s'est passé et les travaux en cours et à venir.

Sur le plan des travaux communaux, l'école est un chantier qui dure et qui connaît bien des péripéties. L'entreprise qui devait réaliser l'isolation du corps central par l'extérieur avec des techniques écologiques (béton chanvres) est tombée en liquidation judiciaire et nous avons dû trouver une nouvelle entreprise capable de réaliser ce type de travaux. Le nouveau marché public est signé depuis début octobre. La rénovation énergétique de l'école a coûté presque 500 000 € (dont 290 000 € à la commune) pour un montant initial de 300 000€ mais permettra à l'avenir de substantielles économies d'énergie et un confort accru pour les élèves et les professeurs. La gestion saine et rigoureuse mise en place depuis des années a permis d'absorber ces surcoûts.

Un autre chantier d'envergure va bientôt démarrer : après de longues procédures administratives, les travaux de restauration de la Tour Sud vont commencer début 2024 et s'étaleront sur 5 ans.

Gérer une commune c'est gérer la situation du moment mais aussi préparer l'avenir. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est devenu intercommunal (PLUI) et, avec les lois votées, les terrains constructibles à Bruch vont être réduits de 9 à 3 hectares. Pour une commune, la réhabilitation de l'ancien et des logements vacants est aussi importante que la construction de logements neufs. Il faut trouver cet équilibre. C'est la raison pour laquelle la commune investit dans l'achat de terrains pour permettre une réhabilitation et la construction de nouveaux logements.
C'est aussi grâce à ces investissements que la commune peut donner 5.000 m² de terre au SDIS47 pour y construire la nouvelle caserne de pompiers. La préparation du permis de construire est en cours. Les travaux devraient durer jusqu'à fin 2025.

Comme vous pouvez le constater, les mois filent et le travail est de plus en plus intense et complexe. L'équipe municipale et les employés communaux travaillent jour après jour pour que vous soyez fiers et heureux de vivre à Bruch.

Je tiens à vous souhaiter pour cette fin d'année, mes meilleurs vœux et que 2023 puisse tranquillement se finir autour d'une table, heureux et heureuses en famille.

Bien amicalement,

Le Maire
Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito .....page 1
Retour en images .....pages 2 et 3
Chantier jeunes .....page 3
La rentrée des enfants ... ...page 4 et 5
- Une nouvelle directrice à l'école de Bruch
- Le regroupement de Bruch-Montesquieu en quelques chiffres
- Le CLAS retourne à l'école
- La MAM a fait sa rentrée
- Ecole : les travaux avancent
- Ca balance ! Allez de plus en plus haut !

La rentrée des associations .....page 5
Bruch à nouveau inondé.page 6, 7 et 8
- Bruch à nouveau inondé
- Rôle du maire et de la municipalité lors de la gestion d'une crise
- La taxe GEMAPI

Vivre à Bruch .....page 9
- Chemins de randonnée (suite)
- Camion boucherie à Bruch
- Grand concours culinaire
- M.Douezan médaillé
- La fibre (presque) à domicile

Don du sang .....page 10
Un chat c'est bien, 20 cha'fait beaucoup ! .....page 10
Agenda.....page 10
Memento.....page 10

Retrouvez toutes les actualités de Bruch sur Bruch.fr, l'application Intramuros et Facebook



Le reflet des Tours
Mairie de Bruch
169 Route de l'Albret – 47130 Bruch
Directeur de la publication :
Alain Lorenzelli
Comité de rédaction :
Isabelle Bisetto, Lionel Carpinella
Sylvie Eymery,
Dominique Lerouvreur, Léa Beschi
Impression : par nos soins
Diffusion : par nos soins
Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Lundi 8 Mai

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945



Vendredi 2 Juin

Balade contée
avec la conteuse Agnès Le Part
organisée par la bibliothèque



Samedi 13 mai

Animation loisirs créatifs à la bibliothèque



Vendredi 2 Juin

Défilé printemps-été du salon Eléganza



Samedi 13 mai

Marché de printemps de l'Association des Parents d'Elèves



17 et 18 juin

Fête de Bruch organisée par le Comité des fêtes de Bruch



Samedi
27 et 28 mai

Médiévales de Bruch organisées par la Compagnie des Tours



Vendredi 23 juin

Kermesse des écoles



Vendredi 14 juillet

Repas et feu d'artifice pour la Fête nationale



Samedi 14 octobre

Défilé automne-hiver du salon Eleganza



Vendredi 28 juillet

Nocturne cycliste de Bruch organisée par les Amis du Cyclisme de Bruch et le Guidon Agenais



Samedi 14 octobre

Matinée jeux de construction concoctée par la bibliothèque



Jeudi 24 août

Cinéma en plein air à Bruch



Samedi 23 septembre

Vente de livres désherbage de la bibliothèque



Chantier jeune



Du 17 au 21 juillet 2023, une quinzaine d'adolescents de l'Albret (dont la moitié de Bruch) a participé à un chantier Jeune mis en place par le service Jeunesse d'Albret Communauté. Ils étaient encadrés et véhiculés par deux animateurs. Leurs journées étaient partagées en deux temps forts : travail le matin et activités ludiques (Ludopark, Cap Cauderoue…) l'après-midi. Le matin, donc, les gradins de la salle des sports ont bénéficié d'un rafraîchissement aux couleurs des Mimosas Bruchois (principal utilisateur de la salle). Afin d'habiller le mur des tribunes, des silhouettes de différents sports ont été tracées et peintes sur des planches de bois puis installées par les services techniques de la commune.
Pour clôturer cette semaine riche en découvertes et émotions, un repas au Café de la Paix leur a été offert.



La rentrée des enfants

La rentrée scolaire, moment capital dans la vie de nos enfants, s'est déroulée dans la sérénité le 2 septembre avec quelques nouveautés, notamment du côté de l'école et du CLAS.

Une nouvelle directrice à l'école de Bruch



Cécile Deotti et son collègue Frédéric Lacroix

Suite au départ en retraite de Mme Maryse Combres, à qui nous souhaitons nos meilleurs vœux pour ce nouveau chapitre de sa vie, l'école de Bruch a désormais une nouvelle directrice.

Mme Cécile Deotti, après cinq années d'enseignement en maternelle à Port-Sainte-Marie et une année scolaire au Passage d'Agen, vient de prendre en charge la direction de l'école ainsi que la classe de grande section – CP.

Son attirance pour les écoles « de campagne » et le souhait de prendre en charge non seulement des maternelles mais aussi des CP l'ont poussée à postuler à Bruch. Nul doute que son professionnalisme, sa capacité d'écoute et son dynamisme feront le bonheur de nos enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Le regroupement scolaire de Bruch-Montesquieu en quelques chiffres

L'école de Bruch accueille cette année 45 enfants, soit 19 élèves dans la classe de petite section et moyenne section de M. Lacroix , et 26 élèves dans la classe de grande section et CP de Mme Deotti.

L'école de Montesquieu, quant à elle, comptabilise 54 élèves : 28 CE1 et CE2 dans la classe de M. Sicot et 26 CM1 et CM2 dans la classe de Mme Bolajuzon, la directrice.

Le CLAS retourne à l'école …

Le CLAS a repris début octobre au sein des locaux rénovés de l'école, dans la salle située entre les deux classes, également utilisée comme salle de motricité durant le temps scolaire.

Il accueille ce trimestre un groupe de 8 enfants allant du CP au CM1, sous la houlette de Claire, secondée par Martine et plusieurs bénévoles.

Le thème de cette année est "Un Tour du monde en contant". La découverte de contes du monde sera ponctuée de travaux plastiques comme le dessin, la peinture, et par des activités artistiques comme le chant, l'écoute musicale. Chaque trimestre sera dédié à un continent. Cette découverte du monde à travers la littérature permettra aux enfants d'enrichir leurs connaissances, leur imaginaire et d'éveiller leur curiosité. Les activités artistiques permettront aux enfants de créer, s'exprimer, représenter.

La MAM a fait sa rentrée

La rentrée scolaire apporte son lot de de nouveautés à la MAM : les plus grands des enfants accueillis quittent la MAM pour entrer à l'école et de nouveaux enfants viennent renforcer son effectif.

Cette année quatre enfants ont fait leur entrée en maternelle, dont deux à l'école de Bruch, et trois enfants sont arrivés à la MAM en septembre. Un bébé est attendu prochainement.



Rappelons que la Maison d'Assistantes Maternelles de Bruch regroupe deux assistantes maternelles, Magali et Hélène, qui accueillent chacune quatre enfants.

Ecole : les travaux avancent



Les deux classes rénovées



Avec la réalisation des peintures et de certains sols cet été, les travaux intérieurs de l'école sont maintenant achevés.

Le film miroir sans tain a été posé sur les baies vitrées pour la sécurité des enfants et des enseignants.

Concernant les extérieurs, le placement en liquidation judiciaire de l'entreprise chargée de l'isolation par l'extérieur du corps central a fortement retardé le chantier. Une nouvelle entreprise à même de reprendre les travaux a été missionnée et est en train de réaliser l'isolation par du béton chanvre, matériau écologique et très isolant.

La pose des garde-corps viendra ensuite, mettant un point final à la rénovation énergétique et à la mise aux normes de l'école.

Ça balance ! Allez, de plus en plus haut !



L'espace de jeux du village a retrouvé ses balançoires pour le plus grand plaisir des plus petits. Des travaux ont été engagés pour mettre aux normes le jeu afin de garantir une plus grande sécurité à nos têtes blondes et brunes. Aucune n'est en reste pour se balancer, toujours plus haut, avec l'aide bienveillante de parents, frères ou sœurs.

La rentrée des associations

C'est la rentrée ! Les associations Bruchoises font également peaux neuves et préparent la nouvelle saison 2023-2024. Faisons un tour d'horizon.

La gymnastique est pratiquée, dans la commune, par deux associations différentes : la gymnastique volontaire présidée par Patrick Archiapatti et dont la pratique se fait les jeudis soirs de 19h à 20h, et Siel Bleu les mardis et jeudis.







Le basket est toujours actif dans notre commune, les Mimosas bruchois, présidés par Jean-François Toffoli, accueillent les joueuses et joueurs de tous niveaux.

Le badminton est aussi pratiqué sur Bruch, les lundis soir, encadré par Charlotte Gasson et Léa Beschi.









L'association de chasse, a toujours un rôle prépondérant dans notre commune, elle est présidée depuis cette année par Cyril Guzou.

La Compagnie des Tours reprend du service pour une nouvelle saison. Son actualité est dense. Ses membres, présidés par Godefroy DAVID, proposent des soirées jeux médiévaux, les derniers samedis de chaque mois, des escape games, une soirée Halloween le samedi avant la Toussaint, ainsi que, comme chaque année depuis bientôt 20 ans, les Médiévales de Bruch qui ont lieu durant le weekend de la Pentecôte.

Le Comité des Fêtes, dont l'assemblée générale a eu lieu le vendredi 13 octobre, continue d'animer la fête du village qui a lieu chaque année dans le courant du mois de juin, avec de nouveaux membres et un nouveau bureau présidé par Isabelle Boisrenoult.

L'association des parents d'élèves, représentée par Aurore Bermon, est toujours au rendez vous, pour récolter des fonds, lors des kermesses de fin d'années scolaires et autres évènements, afin de subventionner les voyages scolaires de notre chère progéniture.











D'autres associations sont également très actives sur la commune :

Les Amis du cyclisme, présidente Christine L'Her

La pétanque, dirigée par Serge Dostes, se réunit tous les mercredis après-midi.

L'amicale des Sapeurs Pompiers : Jean Michel Gasson

Le Cyno club 47 : Martine Théron

Plume cont@nte : Marie Noëlle Testa



N'hésitez pas à souligner toutes ces belles initiatives en apportant votre aide et votre soutien afin que Bruch reflète, au mieux, notre "bien vivre ensemble".

Bruch à nouveau inondé …

Le 22 juin, l'Auvignon a subi une montée de son étiage très brutale.

En début d'après-midi, aucun signe de crue et vers 18h00 la RD 119 est déjà sous les eaux !



La route d'Agen inondée

Cette crue a duré jusqu'au dimanche soir en aval de Bruch. C'est plusieurs dizaines de maisons qui ont été gravement inondées avec des niveaux d'eau plus importants qu'en 1981, de la voirie submergée et endommagée et des productions agricoles dégradées ou détruites.

Ce sont deux gros orages le mardi et le mercredi soir sur le Gers, avec une pluviométrie extrême, qui ont provoqué une vague d'eau à Bruch.

Cette crue est inédite de par sa soudaineté (aucune alerte par les communes en amont ou les services préfectoraux), son niveau (hauteur de la crue de 1981 dépassée), son débit (voirie détruite) et sa durée. Heureusement, la Garonne a conservé un étiage plutôt bas et n'a pas accentué la crue.





Par le passé, à cause de la convergence des crues de la Garonne et de l'Auvignon, on se satisfaisait du fait que Bruch était victime de la nature et aucunes véritables analyses n'a permis d'envisager des travaux pour diminuer les conséquences du niveau des eaux.

Il est vrai aussi que des directives européennes, en classant nos rivières « cours d'eau », ont complexifié les autorisations d'entretien et le financement des travaux. Cela a induit la suppression de l'ancien syndicat d'entretien des rivières.



Pont Chemin de Pesqué avant épareuse



Entrée des buses sous l'autoroute

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que pour cette crue (et les crues précédentes aussi), il y a des causes non naturelles qui ont accentué le niveau de l'eau dans plusieurs zones inondées.

Suite aux inondations de 1981, la société ASF a mis deux buses de diamètre 1.80 m sous l'autoroute en supplément des deux buses de diamètre 1.00 m existantes.

Hélas sous le canal VNF, il existe un seul aqueduc (celui du Page) d'une capacité de débit trop faible. Rapidement le Lac bleu a débordé, la plaine du Page a été inondée.



Voie verte inondée au Page



Route de la pisciculture depuis Belloc

L'eau est rentrée dans le canal en submergeant la voie verte et est également passée sur l'Auvignon (en crue !) pour ressortir du côté de la pisciculture et inonder jusqu'à Feugarolles.

Le débit de l'Auvignon sous le canal VNF est largement diminué. Les 4 syphons sont obstrués au 2/3 de leur capacité par des gravats et des embâcles. L'entretien est de la responsabilité de VNF et rien n'a été réalisé depuis plusieurs décennies !!!

C'est également sur toute sa longueur que les berges et le lit de l'Auvignon sont obstruées par la végétation, ce qui a freiné l'écoulement de l'eau et a provoqué de trop nombreux débordements.



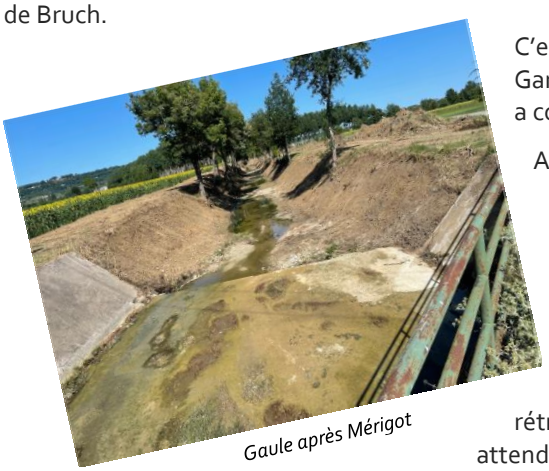
Siphon gauche sous VNF



Embâcle dans un des syphons VNF

Aussitôt après la fin de l'inondation, il a été déposé à la préfecture une procédure d'urgence pour commencer les travaux de nettoyage à cause du risque de nouveaux orages.

Un plan d'action post inondation a été élaboré pour utiliser à 100 % l'Auvignon et la Gaule pour l'évacuation des eaux de crues depuis l'amont de Bruch.



Gaule après Mérigot

C'est par le déversoir hydraulique depuis la Garonne à Mérigot, donc par l'aval, que le curage a commencé.

Actuellement c'est le tronçon Mérigot au canal VNF qui est nettoyé. C'est un très gros travail de broyage et de bucheronnage. Le lit a été débarrassé des embâcles. Le bois sur les rives est broyé. Tous les arbres en haut des berges sont conservés. Sur ce tronçon il n'y a pas de curage systématique, seuls les atterrissements de limons qui rétrécissent le lit vont être enlevés. L'entreprise attend une accalmie météorologique pour terminer ce tronçon.



Embâcles enlevées du lit de l'Auvignon

Le passage de l'Auvignon sous le canal VNF est nettoyé, ainsi que les atterrissements au pont mural sur l'Auvignon à la sortie de Bruch, côté Agen.

Nous prévoyons la remise en état de l'écluse sur l'Auvignon, au pied du pont de la route du Confluent, pour permettre le désenvasement naturel en amont de ce barrage.

Après une réunion entre la direction de la communauté des communes, la mairie de Bruch et M LAPOUYALERE, directeur technique Sud-Ouest à VNF et l'appui du nouveau préfet du Lot-et-Garonne, on souhaite mettre en place une convention pour l'entretien régulier des aqueducs et du syphon de l'Auvignon à l'initiative des élus et du service rivières d'Albret Communauté.



Siphon gauche de l'Auvignon sous le canal après curage



Lit de l'Auvignon en amont du pont de Bruch après entretien



Entrée de l'aqueduc du Page

Il faudra étudier, avec VNF, l'augmentation du débit de l'Aqueduc du Page-Poumareau pour vidanger la plaine du Page au fur et à mesure de l'arrivée de la crue et du coup mieux vidanger le lotissement de Lacaupe-Pougnan.

Il est évident que l'aménagement en aval de l'aqueduc pour absorber le volume d'eau se fera avant avec la concertation des riverains.

Ensuite c'est le tronçon de l'Auvignon du canal VNF au barrage de la Pachère qui va être mis à jour avant la fin de l'année. L'entreprise Bio Top Services a commenc2 mais la météo ralentit les travaux.

En même temps la Gaule, depuis le pont route de la Grabielle au Pont de Nioles, va être restaurée. Il est prévu un broyage avec conservation des arbres sur les berges, le curage de la vase et, avec l'appui d'un relevé topographique, la mise en place de banquettes pour augmenter le courant et ainsi limiter l'envasement…

Le pont à buse de la route de la Grabielle va être remplacé par un pont cadre. Le coût de la restauration de la Gaule, ainsi que le pont, est subventionné à 80 % par un budget européen.

En 2024, est prévue la restauration du tronçon de Nioles à l'Aqueduc du canal VNF après Matalis et le remplacement des deux ponts de Nioles et Domingue.
Il est prévu également la restauration du ruisseau 9 entre le pont canal de la D 213 et l'aqueduc de Targuet cet hiver.

Suite de l'article page suivante

Bruch à nouveau inondé … (suite)

Des contacts sont aussi en cours pour que le bassin gersois des Auvignons (Source à La Romieu pour le Petit Auvignon et source au Mas d'Auvignon pour le Grand Auvignon) soit mieux entretenu (Bassin d'écrêtage).

Malgré tous ces travaux engagés pour plusieurs centaines de milliers d'euros, nous sommes conscients de ne pas pouvoir réguler complétement une crue centennale, mais déjà contrôler des crues décennales, les prévenir en installant des sondes en amont, faire les travaux pour écouler plus rapidement l'eau sur la commune de Bruch avant une éventuelle crue de la Garonne, **cela est en cours de réalisation.**

La municipalité de Bruch prévoit une réunion d'information post crue de l'Auvignon le Vendredi 24 novembre à 20 h pour informer tous nos concitoyens de l'état des travaux et répondre aux questions de chacun plus précisément.

La taxe GEMAPI

La Communauté de Communes Albret Communauté a instauré la taxe GEMAPI en 2023.

Cette taxe a été créée pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle est mise en place depuis plusieurs années dans les Établissements intercommunaux voisins (Confluent, Agenais, Marmandais).

Les aléas climatiques de plus en plus fréquents et de fortes intensités ne pouvait plus se financer uniquement par la fiscalité existante.

Pour exemple, les travaux réalisés et en cours sur l'Auvignon coûtent un peu plus de 250.000 €. La Communauté gére plusieurs cours d'eau dont, depuis une année, la Baïse dont le département n'est plus gestionnaire de par la loi.

Cette taxe est dite affectée, elle doit être du montant des dépenses aussi bien pour l'entretien que pour les dégâts causés, sans pouvoir dépasser un montant maximum de 1.120.000 €.

Rôle du Maire et de la municipalité lors de la gestion de la crise

De manière générale**, le maire est responsable de la sécurité sur sa commune**. À ce titre, il lui incombe de prendre des mesures pour limiter les risques, notamment naturels.
Dans cette démarche, c'est sous sa responsabilité que doit être élaboré le **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS). Ce document est délibéré par le conseil municipal et envoyé à la Préfecture.

Pendant la crise, le maire fait partie intégrante du dispositif de secours. En cas de sinistre dit limité et présent uniquement sur le territoire de la commune, il est désigné « Directeur des Opérations ». Dans cette mission il doit :

- Diriger et coordonner les actions des intervenants
- Assurer et coordonner la communication
- Informer les niveaux administratifs supérieurs
- Anticiper les conséquences de l'événement
- Mobiliser les moyens publics et privés sur le territoire

Il est aidé dans sa tâche par le Commandant des Opérations (CO), le sapeur-pompier le plus gradé, qui le conseille, les élus et le personnel communal.



Dans le cadre de l'information, tous les moyens peuvent être utilisés. Seul, le Maire ne peut pas informer toute la population, donc les élus et le personnel communal s'en chargent sous sa responsabilité. En terme d'informations, la commune utilise aussi l'application Intramuros qui permet d'envoyer des messages.

Lors de l'inondation du 22 juin 2023 de l'Auvignon, la commune a pris connaissance des potentiels risques en début d'après-midi. Le personnel communal et les élus ont donc informé la population (présente sur la commune).
Petite remarque, le cours d'eau n'étant pas suivi par les services Vigicrue de l'État, la municipalité n'a pas pu savoir ce qui se passait en amont pour anticiper la situation. Afin d'être dorénavant prévenue plus précocément, la Communauté de Communes va prochainement installer deux sondes sur le linéaire de l'Auvignon. Cela permettra d'avoir une vision plus précise du niveau d'augmentation de l'eau arrivant du département du Gers.



Une fois les débordements en cours, il a fallu organiser la circulation en cas de coupure de voies avec les services concernés, aller porter secours aux personnes en difficulté (évacuation, ravitaillement, relogement, etc.
En tant que directeur des opérations, pendant trois jours en continu, le Maire s'est tenu dans la cellule de crise, véhicule de poste de commandement du SDIS ultra informatisé, pour coordonner les actions à mettre en œuvre, même la nuit avec des visions nocturnes, et garder un lien continu avec la cellule de crise préfectorale. Pendant que les autres élus faisaient le relais sur le terrain dans chaque partie de la commune avec les employés communaux, pour faire remonter les problématiques, préparer le lieu d'accueil (espace des deux tours) et aider la population.

Chemin de rando (suite)



Dans notre édition précédente, nous vous avions déjà parlé de la modification du tracé du chemin de randonnée bruchois. Très prochainement, ceux qui l'empruntent verront fleurir des panneaux d'informations et des tables d'orientation. Un nouveau marquage du parcours se fondra en partie avec celui de l'Albrésienne (circuit proposant de faire tout ou partie du tour de l'Albret). Ces panneaux seront installés par les services du Conseil Départemental.

De plus, Albret Communauté a fait installer par Agir Val d'Albret des tables de pique-nique au foirail permettant ainsi une halte gourmande sur la commune. Des équipements vélo (pour le stationnement et l'entretien) y seront aussi prochainement installés, en partenariat avec l'Agglo d'Agen.

Ces installations permettront à tous les randonneurs, quel que soit leur moyen de déplacement (à pied, à vélo, à cheval, à trottinette…) de trouver à proximité du canal, de la voie verte, des chemins de randonnée… une aire de détente et de service, et ainsi bénéficier de tout ce que le village peut leur procurer si nécessaire.

Grand concours culinaire

Quelle est la spécialité culinaire de Bruch ?



C'est à cette simple question que nous avons dû répondre lors d'une interview… mais nous en avons été incapables, car IL N'Y A PAS DE SPÉCIALITÉ CULINAIRE À BRUCH !!!

Afin d'y remédier, nous avons décidé d'organiser un concours ouvert à tous les habitants de Bruch ainsi qu'à tous ceux qui ont résidé sur la commune.

Le cahier des charges est très simple : Il convient d'inventer une recette facile à reproduire (Elle sera la propriété de la commune de Bruch) et elle devra comporter au moins deux ingrédients produits sur la commune (fruit, légume, miel…). Il ne faudra pas qu'elle copie une recette (sucrée ou salée) existante.

La recette gagnante sera choisie par un jury composé de plusieurs membres du conseil municipal ainsi que d'autres membres éminents dont nous vous réservons la surprise.



Cette cérémonie aura lieu lors de la fête de Bruch 2024.

Tous en cuisine !!!…

Camion boucherie à Bruch

Depuis quelques semaines, le camion boucherie Ollivier s'installe chaque mardi matin, de 8 h 30 à 12 h 30, place du monument aux morts.

Outre la boucherie, il propose de la charcuterie, du fromage et de l'épicerie fine.



Vivre à Bruch…

M. Douezan médaillé



Le 14 avril 2023, M. Robert DOUEZAN a reçu la médaille de bronze par la fédération départementale des chasseurs pour avoir partagé pendant 20 ans sa passion pour la chasse en s'investissant dans la gestion de la société en qualité de président et vice président.

La fibre (presque) à domicile



Au cours de l'été, vous avez sûrement constaté que des ouvriers travaillaient le long des routes de la commune sur des poteaux les bordant.
L'entreprise qui officiait était mandatée par le maître d'œuvre afin d'installer boîtiers répartiteurs et câbles pour raccorder les foyers qui le désireront à la fibre optique. Les opérations suivent leur cours dans les délais prévus.

Certains ont pu déjà souscrire un abonnement auprès de leur fournisseur d'accès. Les autres seront contactés par le leur très bientôt (rappel : rien n'oblige à rester chez le même fournisseur d'accès !)

Don du sang

Cela fait un petit moment que l'idée de donner du sang pour aider les personnes malades vous trotte dans la tête mais vous n'avez pas encore franchi le pas ? Ou vous êtes un donneur de sang régulier ?

Vous pouvez vous présenter sans rendez-vous ou après inscription sur le site https://dondesang.efs.sante.fr .

L'équipe médicale de l'EFS (Etablissement Français du Sang) répondra à toutes vos questions.

Les bénévoles de l'Amicale des donneurs de sang de Port Sainte Marie vous prépareront une assiette gourmande.

La prochaine collecte aura lieu
le mardi 19 décembre 2023 de 15 à 19 heures
à la salle St Clair à Port Ste Marie :



L'Amicale vous remercie de votre générosité.
Ensemble nous sauvons des vies : DONNEZ VOTRE SANG

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h
Mercredi et samedi : 10h-12h
Tel : 05.53.95.20.25
Adresse mail : contact@bruch.fr
Site internet : bruch.fr

Permanence de M. le Maire :
Sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale :
Lundi, mardi, jeudi : 14h-16h30
Mercredi et samedi : 9h30-12h
Vendredi : 9h-11h00 et 14h-16h30
Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h
Tel : 05.53.48.66.57

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Lundi : 15h-18h
Jeudi : 14h-16h30
Samedi : 10h-12h

Guichet unique petite enfance
05.53.65.21.91 ou 05.09.81.90
rpe@albretcommunaute.fr
Uniquement sur rendez-vous

Assistants sociaux :
MSA : le jeudi de 9h à 12h au 05.53.88.92.36
Régime général : Centre médico-social de Nérac au 05.53.97.44.00

Un chat c'est bien, 20 cha'fait beaucoup !

« Le chat ou le chien, qu'il s'agisse d'un chiot ou d'un chaton ou d'un animal adulte, **doit obligatoirement être identifié par puce électronique (ou tatouage) au fichier national d'identification des carnivores domestiques (Icad)** ». www.service-public.fr
Tout propriétaire de chien ou de chat non-identifié risque une amende de 750 €. www.agria.fr

Il est par ailleurs vivement recommandé de le faire stériliser.
En effet, une chatte non stérilisée peut engendrer (avec sa descendance) plus de 20 000 chats en 4 ans !

D'ailleurs, ces derniers mois, de nombreux chats errants sont signalés à la mairie. Ils circulent et se multiplient en différents points du village. Ils font l'objet de captures par l'ARPA (Association pour le Respect et la Protection de l'Animal) afin de les stériliser.



AGENDA

Vendredi 24 novembre :
Réunion d'information post-crue de l'Auvignon ouverte à tous organisée par la Mairie à 20 h à l'Espace des deux Tours

- ✓ **Samedi 25 novembre : Soirée jeux** de la Compagnie des Tours
- ✓ **Vendredi 8 décembre : Marché de Noël** au profit des enfants de l'école à partir de 18h
- ✓ **Mardi 19 décembre : Don du sang** à la salle St Clair à Port Ste Marie de 15 à 19 h
- ✓ **Dimanche 21 janvier : Voeux du maire**
- ✓ **Samedi 27 janvier : Soirée jeux** de la Compagnie des Tours
- ✓ **Samedi 24 février : Soirée jeux** de la Compagnie des Tours